

**Délégation d'attributions à M. le Maire  
Compte rendu des décisions prises**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39  
Nombre de conseillers en exercice : 39  
Nombre de présents : 34  
Nombre de votants : 38*

**LE 2 OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE**

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 24 septembre 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme THETIOT Danièle, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean (de la question n°9 à la question n°55), M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°1 à la question n°49).

**Sont absents et excusés** : Mme CYPRIEN Jocelyne, Mme AVRIL Jolanta, Mme QUESNEL Alice, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean (de la question n°1 à la question n°8), Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°50 à la question n°55).

**Pouvoirs ont été donnés par** : Mme CYPRIEN Jocelyne à M. LANGLOIS Nicolas, Mme AVRIL Jolanta à M. ELOY Frédéric, Mme QUESNEL Alice à Mme PARESY Nathalie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, Mme JEANVOINE Sandra à M. BREBION Bernard (de la question n°50 à la question n°55).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : Mme ANGER Elodie

.../...

Rapporteur : M. Sébastien JUMEL, Maire

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions prises en vertu de la délégation d'attributions consentie par délibérations du 17 avril 2014, ont été portées à la connaissance du Conseil Municipal :

→ Prestation musicale en plein air le vendredi 8 août 2014 Place Peter Avis dans le cadre des « Musiques Nomades » - Prestation du groupe « Mam'zelle Lily » - Titulaire : Production « Les Glottes Trotters » - Coût : 1 200 € TTC,

→ Concert de plein air le vendredi 25 juillet 2014 place du Puits Salé à Dieppe dans le cadre des « Musiques Nomades » - Prestation du groupe « Beale Street » - Titulaire : Association « South-Side » - Coût : 500 € TTC,

→ Concert de plein air le samedi 16 août 2014 sur les pelouses de la plage à Dieppe dans le cadre de « Rock sur les galets » - Prestation du groupe « Kinkeliba » - Titulaire : Association « Akwaba » - Coût : 1 600 € TTC,

→ Concert de plein air le vendredi 22 août 2014 sur le Pont promenade du front de mer de Dieppe dans le cadre des « Musiques Nomades » - Prestation du groupe « Rollerbrassband » - Titulaire : Association « Veston Leger » - Coût : 1 600 € TTC,

→ Prestation de plein air le vendredi 11 juillet 2014 Place Saint Rémy dans le cadre des « Musiques Nomades » - Prestation de la fanfare « Eugénie Coton » - Titulaire : Compagnie théâtrale « Matador » - Coût : 2 500 € TTC,

→ Concert de plein air le jeudi 14 août 2014 sur les pelouses de la plage à Dieppe dans le cadre de « Rock sur les galets » - Prestation du groupe « For The Hackers » - Titulaire : Association « For The Hackers » - Coût : 1 631,20 € TTC,

→ Concert de plein air le vendredi 15 août 2014 sur les pelouses de la plage à Dieppe dans le cadre de « Rock sur les galets » - Prestation de « Louis Bertignac » - Titulaire : SAS « Koala Music » - Coût : 21 944 € TTC,

→ Affaire au pénal – Dégradation de biens publics suite à un accident automobile (dégâts importants aux décors de Noël installés sur le rond point des Canadiens) – Règlement de frais et honoraires d'avocats à la SCP Garraud-Ogel-Laribi,

→ Prise en charge d'un poste de secours et d'animations culturelles dans le cadre d'une compétition de skateboard le samedi 19 juillet 2014 – Titulaire : Association « Pop Up » - Coût : 550 € TTC (prestation reportée au samedi 27 septembre 2014 du fait des mauvaises conditions météorologiques),

➔ Fourniture de denrées alimentaires, vaisselle et équipement de table –  
Marchés à bons de commandes :

Lot n°1 « Boissons non alcoolisées » : Sociétés attributaires : 1/ Bono Distribution, 2/ Proxi Boissons – Montant annuel de commandes : minimum : 3 000 € HT - maximum : 10 000 € HT

Lot n°2 « Boissons alcoolisées » : Sociétés attributaires : 1/ Bono Distribution, 2/ Proxi Boissons 3/ La maison du père tranquille – Montant annuel de commandes : minimum : 3 000 € HT - maximum : 10 000 € HT

Lot n°4 : « Vaisselle et équipement de table » : Sociétés attributaires : 1/ Henri Julien, 2/ Chomette, 3/ Comptoir de Bretagne - Montant annuel de commandes : minimum : 1 000 € HT - maximum : 10 000 € HT

Durée des marchés : 12 mois, reconductible 3 fois par période de 12 mois et par tacite reconduction, soit une durée maximale de 4 ans

➔ Exposition à l'Eglise Saint-Rémy de juillet à septembre 2014 – Défraiements de M. Sébastien BANCE, photographe (Prise en charge du transport aller/retour) – Photographies de l'église réalisées à titre gracieux,

➔ Soirée piscine au « Carré » le 22 juillet 2014 – Mise à disposition des bassins de 18h à 21h dans le cadre de « Bouge ton été » - Titulaire : Le Carré - Coût : 623,38 € TTC,

➔ Animation d'un atelier collectif de graffiti au point plage du 18 au 22 août 2014 dans le cadre de « Bouge ton été » - Titulaire : Association « Le son deux vies » - Coût : 500 € nets,

➔ Projection non commerciale d'un film en plein air le 22 juillet 2014 à Dieppe, dans le cadre de « Bouge ton été » - Titulaire : Société « Swank Films Distribution France » - Coût : 538,05 € TTC

➔ Acquisition d'une machine pour la réalisation et la fabrication de plaques Offset pour la presse Sakurai – Avenant n°2 au marché n°11.022 portant réduction de la durée du contrat de maintenance à 1 an au lieu de 2 ans – Titulaire : Société DMBA – Durée : du 17 février 2014 au 16 février 2015 – Coût annuel de la maintenance : 4 500 € HT,

➔ Contrat de maintenance sur les logiciels Autocad Map 3D – Titulaire : Société Géomédia – Durée : 1 an à compter du 8 juillet 2014 – Coût annuel de la maintenance : 3 438 € TTC,

➔ Formation pour cinq agents de la Ville de Dieppe au logiciel « Global Ticketing System V5 » billetterie du Château-Musée – Titulaire : IREC - Durée : 7 jours – Coût : 7 140 € TTC,

➔ Mise à disposition d'un ensemble immobilier sis avenue Normandie Sussex à Dieppe – Bénéficiaire : Société « Les Bonnes Affaires » - Durée : 6 mois à compter du 30 juin 2014 – Coût de la redevance mensuelle : 500 €,

➔ Animations dans le cadre des « Rencontres d'art et de création » le dimanche 31 août 2014 – Spectacle « Fabulostinoff » – Titulaire : Association Gipsy Pigs – Coût des deux représentations : 2 000 € nets,

→ Formation « Animation autour du mot » pour 14 agents de la Ville de Dieppe dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires – Titulaire : « La Lorgnette » – Durée de la formation : 15 jours – Coût : 5 000 € nets,

→ Concert de plein air gratuit sur les pelouses du front de mer le 14 août 2014 dans le cadre de « Rock sur les galets » à Dieppe – Prestation de Charles PASI – Titulaire : Société Blue Line Productions – Coût de la prestation : 8 967,50 € TTC,

→ Démarche d'accompagnement - Bilan de compétences pour un agent de la Ville de Dieppe – Titulaire : Organisme « JLO Emploi » - Coût : 3 600 € TTC,

→ Formation « Permis C + Code de la route » pour un agent de la Ville de Dieppe – Titulaire : ECF Cotard de Rouxmesnil Bouteilles – Durée : 3 jours pour le code et 3 semaines pour le permis C – Coût : 2 390 € nets,

→ Manifestation « Art'Pentez la Ville » - Mise à disposition gratuite des locaux de l'ancien restaurant du Centre Jean Renoir Quai Bérigny à Dieppe pour la réalisation d'une exposition d'œuvres du 2 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2014 – Bénéficiaire : M. Amiel Jean-Pierre (représentant le collectif d'artistes),

→ Cession d'un camion polybras sans benne qui n'est plus autorisé à la circulation – Bénéficiaire : Société AB Auto Pièces – Prix de la cession : 1 000 € nets,

→ Rachat d'une concession au cimetière de Janval à M. Delépine Guy – Montant : 140 €,

→ Contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction de deux salles de squash et de vestiaires au Pôle Sportif Delaune – Titulaire : Groupement conjoint A4 Architectes / C3EC / Technic Consult – Montant estimatif de la maîtrise d'œuvre : 30 244,80 € TTC correspondant à un taux de rémunération de 9,44 % appliqué à un coût prévisionnel de travaux de 267 000 € HT,

→ Sortie annuelle des personnes âgées le 10 septembre 2014 à l'Abbaye de Gruchet le Valasse – Titulaire : Voyages Paris Normandie - Coût : 72 € TTC par personne, soit un montant estimatif total de 14 400 € TTC, sur une base prévisionnelle de 200 personnes,

→ Avenant n°6 au marché n°10.268 portant sur l'acquisition de sanitaires publics automatiques neufs pour la Ville de Dieppe – Objet : intégration au contrat de maintenance des sanitaires situés Boulevard de Verdun à Dieppe après expiration de la période de garantie – Titulaire : Société Michel Planté Services – Coût annuel de la maintenance : 2 000 € HT,

→ Travaux pour l'extension de la rue Pierre de Coubertin à Neuville lès Dieppe – Titulaires :

- Lot n°1 - Voirie – Assainissement : Entreprise Colas IDFN – Coût du marché : 263 967,80 € HT,

- Lot n°2 – Réseaux divers : Entreprise Cégélec-SDEM – Coût du marché : 61 025,10 € HT,

- Lot n°3 – Contrôles : Entreprise Halbourg et fils – Coût du marché : 4 259 € HT,
- Lot n°4 – Clôtures et Plantations : Entreprise ID VERDE – Coût du marché : 31 517,67 HT

→ Affaires au pénal – Dégradation de biens publics – Destruction par le feu de sapins de Noël Place du Puits Salé et Saint Jacques à Dieppe – Règlement de frais et honoraires d’avocats à la SCP Garraud-Ogel-Laribi,

→ Occupation du domaine public communal à des fins d’exploitation du « Mini Golf » - Titulaire : M. François LUCIEN – Période : du 18 mars 2014 jusqu’à la fin des vacances de la Toussaint 2015 – Redevance globale et forfaitaire d’occupation annuelle de 6 300 €,

→ Don de la Fondation d’Entreprise de la Française des Jeux à l’occasion de la tournée de la Française des Jeux le 13 juillet 2014 – Acceptation du don : un Tiralo fabriqué par l’ESAT l’enseillade,

→ Spectacle « Souvenirs d’ailleurs » le 31 août 2014 dans le cadre de la manifestation « Rencontres d’Art et de création » - Titulaire : Compagnie d’Ailleurs – Coût de la prestation : 1 900 €,

→ Mise à disposition gratuite d’un garage situé sur la promenade René Cacheux à Puy – Bénéficiaire : Association syndicale des résidents de Puy-Neuville et de Puy-Bracquemont – Durée : 1 an renouvelable tacitement par période identique dans la limite de 12 années,

→ Prestation de prévention sécurité « Croix Rouge » du 14 au 16 août 2014 sur les pelouses de la plage, dans le cadre du festival « Rock sur les galets » - Titulaire : Croix Rouge Française de « Plateau de Caux Maritime » – Coût de la prestation : 973 € nets,

→ Mise à disposition gratuite d’un logement à l’école Desceliers à Dieppe pour les sapeurs pompiers volontaires saisonniers – Bénéficiaire : Service Départemental d’Incendie et de Secours de Seine-Maritime (SDIS) – Période : du 4 juillet 2014 jusqu’au 1<sup>er</sup> septembre 2014,

→ Projet de rénovation urbaine du quartier de Neuville Nord – Mission de contrôle technique pour l’aménagement d’une dalle béton dans le parc paysager – Titulaire : Société Qualiconsult – Coût : 580 € HT,

→ Opération de rénovation urbaine – Quartier de Neuville Nord – Mission de coordination en matière de Sécurité Protection de la Santé – Prolongement de la rue Pierre de Coubertin – Titulaire : Société Elyfec SPS – Coût : 1 170 € HT,

→ Prise en charge d’une animation musicale dans le cadre d’une compétition de skateboard le 19 juillet 2014 – Titulaire : Association « Pop Up » - Coût : 200 € TTC (prestation reportée au samedi 27 septembre 2014 en raison des mauvaises conditions météorologiques),

→ Régies de recettes – Cantines – Accueils pré et post scolaires – Accueils de loisirs – Création de 19 sous-régies de recettes en substitution des 25 sous-régies mises en place le 15/12/2011 - Montant maximum de l'encaisse : 54 000 €,

→ Avenant n°1 à la convention de mise à disposition temporaire des locaux de l'ancien restaurant du Centre Jean Renoir – Bénéficiaire : M. Amiel – Objet de l'avenant : précisions apportées quant aux jours d'ouverture de l'exposition au public et aux modalités d'activation de l'alarme,

→ Création de 19 sous-régies de recettes – Cantines – Accueils pré et post scolaires - Accueils de loisirs – Modalités de fonctionnement,

→ Banquets destinés aux personnes âgées, vendredi 24/10/2014, samedi 25/10/2014, dimanche 26/10/2014 et lundi 27/10/2014

- Lot n°1 - « Banquets » - Titulaire : Société Varet Traiteur – Prix unitaire du repas des personnes âgées : 22,50 € TTC (nombre estimatif de 2 400 repas) – prix unitaire des repas pour le personnel : 11 € TTC (nombre estimatif : 100),
- Lot n°2 – « Spectacles » - Titulaire : Société Cabaret l'Escapade – Coût : 14 770 € TTC,
- Lot n°3 – « Décoration du gymnase Léon Rogé » - Titulaire : Société Henry Yann – Coût : 8 520 € nets,

→ Fourniture de colis de Noël destinés aux personnes âgées – Année 2014 – Titulaire : Société Lou Berret – Prix unitaire du colis : 12,90 € TTC, soit un total de 73 530 € TTC pour 5 700 colis,

→ Acquisition d'un utilitaire 3,5 tonnes pour le Centre Technique Municipal - Titulaire : Société Bray Diffusion Automobiles – Montant total du marché : 42 656,50 € TTC,

→ Mise à disposition à titre précaire du logement situé à la Maison des Sports 17 rue Montigny à Dieppe – Bénéficiaire : M. Rodoljub RADENKOVIC (ancien gardien mis récemment en position de retraite) – Durée : 6 mois – Montant du loyer : 50 € (hors charges),

→ Action de résidence – Co-Production d'œuvres photographiques avec les résidents de l'Espace Ventabren (Îlot Saint Jacques) et réalisation d'une exposition dans le cadre des Rencontres d'Art et de création – période : de mai à août 2014,

→ Avenant à la convention de partenariat conclue entre la Ville de Dieppe et Mme Laura Tillier – Objet de l'avenant : détermination précise de la nature et du montant des remboursements (frais de déplacements et de repas),

→ Mise à disposition gratuite de la salle municipale « La Grange » au Val Druel – Bénéficiaire : Association « Arts Chi » pour la pratique de Taïchichuan - Durée : du 1<sup>er</sup> septembre 2014 jusqu'au 30 juin 2015,

→ Mise à disposition gratuite de la salle municipale « La Grange » au Val Druel – Bénéficiaire : Association « Arlequin » pour des entrainements de majorettes - Durée : du 29 août 2014 jusqu'au 14 juillet 2015,

→ Mise à disposition gratuite de la salle municipale « La Grange » au Val Druel – Bénéficiaire : Association « Les Shy'ms » pour des entrainements de majorettes - Durée : du 1<sup>er</sup> septembre 2014 jusqu'au 31 août 2015,

→ Mise à disposition gratuite de la salle municipale « La Grange » au Val Druel – Bénéficiaire : Association « Afrika Musique » pour des cours d'initiation au djembé - Durée : du 1<sup>er</sup> septembre 2014 jusqu'au 30 juin 2015,

→ Mise à disposition gratuite d'une salle au Pôle de services « La Fontaine » aux Bruyères afin d'y tenir des réunions - Bénéficiaire : Association « Amicale des anciens dirigeants et dirigeants du district des vallées » - Durée : du 1<sup>er</sup> septembre 2014 jusqu'au 30 juin 2015,

→ Mise à disposition gratuite d'une salle au Pôle de services « La Fontaine » aux Bruyères afin de donner des cours de soutien scolaire - Bénéficiaire : Association « Accueil Soutien et Vie des Quartiers (ASVQ) » - Durée : du 15 septembre 2014 jusqu'au 30 juin 2015,

→ Mise à disposition gratuite d'une salle au Pôle de services « La Fontaine » aux Bruyères afin d'y organiser une activité broderie - Bénéficiaire : Association « Dieppe Passions 2000 » - Durée : du 1<sup>er</sup> septembre 2014 jusqu'au 31 juillet 2015,

→ Occupation temporaire à titre gratuit du domaine public du Syndicat Mixte du Port de Dieppe le samedi 23 août 2014 pour le stationnement de 35 bus,

→ Création d'une sous-régie de recettes auprès du Pôle Politique de la Ville, jeunesse, prévention, sécurité, installée à la Maison de quartier du Pollet pour la perception :

- des droits d'inscription aux activités, sorties et manifestations,
- des recettes issues de la vente de produits alimentaires ou matériels réalisés par les ateliers,
- de tous droits divers (photos, publications.....)

Montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver : 500 € - Montant maximum de l'encaisse que le sous régisseur est autorisé à conserver : 200 €,

→ Animation d'ateliers arts plastiques à la Maison de quartier du Pollet dans le cadre des actions de la politique de la Ville – Titulaire : M. Nicolas Stérin, illustrateur – Durée : du 11 septembre 2014 au 25 juin 2015 – Coût global : 2 376 € TTC pour 33 séances, sur la base de 72 € à séance,

→ Décision portant délégation ponctuelle du droit de préemption urbain sur le bien sis 2 avenue de la République à Neuville lès Dieppe – Section 466 AC n°460 (lot 7) – Délégataire : EPFN Normandie,

→ Accès des usagers aux services publics de la Ville de Dieppe à partir d'internet – Titulaire : Société SARL Easter-Eggs – Durée : 1 an à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014 avec possibilité de 3 reconductions tacites par période de 1 an – Coût annuel : 967 € HT,

→ Acquisition d'un tracteur pour le service des Sports – Titulaire : Société Normandie Motoculture – Coût : 31 136,40 € HT,

→ Mise à disposition gratuite d'un local situé dans l'ex-CFA Vauban 43 avenue Vauban à Dieppe afin d'assurer des permanences – Bénéficiaire : Equipe Mobile Psychiatrie et Précarité (EMPP) – Durée : 1 an renouvelable tacitement par période identique dans la limite de douze années,

→ Prise en charge d'un poste de secours et d'animations culturelles dans le cadre d'une compétition de skateboard le samedi 27 septembre 2014 – Titulaire : Association « Pop Up » - Coût : 550 € net (prestation initialement prévue le samedi 19 juillet 2014 et reportée du fait des mauvaises conditions météorologiques),

→ Prise en charge d'une animation musicale dans le cadre d'une compétition de skateboard le samedi 27 septembre 2014 (prestation initialement prévue le samedi 19 juillet 2014 et reportée du fait des mauvaises conditions météorologiques) – Titulaire : Association « Pop Up » - Coût : 200 € nets,

→ Déambulation musicale dans le cadre du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Dieppe le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014 – Titulaire : Association AMC et les Tontons Tourneurs – Coût de la prestation : 1 582,50 € TTC.

#### **Décisions prises en matière de délivrance de concessions funéraires :**

→ Cimetière de Neuville Nouveau – Délivrance d'une concession caverne n° 2 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Madame BIGOT Claire – Durée : 10 ans à compter du 7 avril 2014 – Montant : 384 €

→ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 4903 pour y conserver la sépulture collective – Concessionnaire : Madame TERRIER Lucienne – Durée : 15 ans à compter du 30 septembre 2013 – Montant : 170 €

→ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 5450 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame DUPARC Nicole – Durée : 15 ans à compter du 30 juin 2012 – Montant : 150 €

→ Cimetière de Janval – délivrance d'une case de columbarium n° CF 25 pour y fonder une collective – Concessionnaire : Madame DARGENT Marjorie – Durée : 10 ans à compter du 19 mai 2014 – Montant : 384 €

→ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 4994 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur BAUER Alain – Durée : 30 ans à compter du 30 mars 2014 – Montant : 384 €



- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une concession n° 4641 pour y fonder une sépulture collective – Concessionnaire : Madame PELCRAN Josiane – Durée : 30 ans à compter du 20 mai 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 8030 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame DUVAL Isabelle – Durée : 30 ans à compter du 28 février 2015 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 6856 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame BUQUET Isabelle – Durée : 15 ans à compter du 31 août 2017 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 8233 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame EFFOSSE Colette – Durée : 15 ans à compter du 30 décembre 2013 – Montant : 170 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – délivrance d'une concession n° 861 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur JOLY Raymond – Durée 30 ans à compter du 19 mai 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – délivrance d'une case columbarium n° CI 27 pour y fonder une collective – Concessionnaire : Madame BOULENGER Christine – Durée 10 ans à compter du 2 mai 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière du Pollet – délivrance d'une concession n° 396 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur DUBOSQ Yves – Durée : 15 ans à compter du 26 mai 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une concession n° 7428 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Madame BLONDEL Vanessa – Durée : 15 ans à compter du 26 mai 2014 – Montant : 174 €,
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une case columbarium n° CF 26 pour y fonder une familiale – Concessionnaire : Monsieur GOSSELIN Thomas – Durée : 10 ans à compter du 26 mai 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une concession n° 6208 pour y fonder une sépulture collective – Concessionnaire : Madame DÉHAYS Chantal – Durée : 15 ans à compter du 26 mai 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 8462 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame SIOUR Nathalie – Durée : 30 ans à compter du 22 décembre 2019 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 5579 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame DIOLOGENT Dora – Durée : 15 ans à compter du 1er octobre 2008 – Montant : 117 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 4800 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame CATELAIN Françoise – Durée : 15 ans à compter du 31 mai 2012 – Montant : 150 €

- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 2827 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame GY Simone – Durée : 15 ans à compter du 31 mai 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – renouvellement de la concession n° 766 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame LEBAS Patricia – Durée : 15 ans à compter du 27 mai 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une concession n° 7623 pour y fonder une sépulture collective – Concessionnaire : Madame DELESTRE Monique – Durée : 15 ans à compter du 21 mai 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière du Pollet – renouvellement de la concession n° 1183 pour y conserver une sépulture familiale – Concessionnaire : Madame JUBERT Françoise – Durée : 30 ans à compter du 30 novembre 2012 – Montant : 330 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – délivrance d'une case columbarium n° CI 26 pour y fonder une collective – Concessionnaire : Madame NÉEL Joëlle – Durée : 10 ans à compter du 10 juin 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une case columbarium n° CF 28 pour y fonder une collective – Concessionnaire : Madame RIDEL Claudine – Durée : 10 ans à compter du 17 juin 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 5792 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur SOUILLARD Jean-Claude – Durée : 30 ans à compter du 31 octobre 2013 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière du Pollet – renouvellement de la concession n° 1793 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame HAULE Danièle – Durée : 30 ans à compter du 31 juillet 2012 – Montant : 330 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une case columbarium n° CF 24 pour y fonder une individuelle – Concessionnaire : Madame DAVID Sylvette – Durée : 10 ans à compter du 15 mai 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une case columbarium n° CF 23 pour y fonder une familiale – Concessionnaire : Madame BUISSON Monique – Durée : 10 ans à compter du 05 mai 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une case columbarium n° CF 21 pour y fonder une individuelle – Concessionnaire : Madame BACA Nathalie – Durée : 10 ans à compter du 22 avril 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – renouvellement de la concession n° 760 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur GOBOURG Rémy – Durée : 15 ans à compter du 30 juin 2014 – Montant : 174 €

- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une concession n° 3795 pour y fonder une sépulture collective – Concessionnaire : Madame PALFRAY Yvette – Durée : 15 ans à compter du 26 juin 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – renouvellement de la concession n° 930 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur LEFEBVRE Roger – Durée : 15 ans à compter du 11 avril 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – délivrance d'une concession n° 1171 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur JOLY Jimmy – Durée : 50 ans à compter du 23 juin 2014 – Montant : 1011 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 9241 pour y conserver une sépulture individuelle – Concessionnaire : Madame COLLIER Cécily – Durée : 30 ans à compter du 30 juin 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – renouvellement de la concession n° 731 pour y conserver une sépulture individuelle – Concessionnaire : Monsieur FÉRÉ Nicolas – Durée : 15 ans à compter du 31 juillet 2012 – Montant : 150 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 6582 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur Noël Claude – Durée : 15 ans à compter du 30 juin 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière du Pollet – renouvellement de la concession n° 1193 pour y conserver une sépulture individuelle – Concessionnaire : Madame LEQUERTIER née SICOT – Durée : 15 ans à compter du 30 avril 2013 – Montant : 170 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 1609 pour y conserver une sépulture individuelle – Concessionnaire : Madame CHAURIN Josiane née BONVALLET – Durée : 15 ans à compter du 31 mars 2013 – Montant : 170 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – renouvellement de la concession n° 753 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame NICOLLE Françoise – Durée : 15 ans à compter du 31 mai 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière du Pollet – renouvellement de la concession n° 570 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame FREBOURG Paule – Durée : 15 ans à compter du 31 octobre 2013 – Montant : 170 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 7697 pour y conserver une sépulture individuelle – Concessionnaire : Madame DELAMARE Lyda née LEVASSEUR – Durée : 15 ans à compter du 30 juin 2013 – Montant : 170 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 2137 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur MOREL Jean – Durée : 15 ans à compter du 30 novembre 2013 – Montant : 170 €

- ➔ Cimetière de Neuville Ancien – renouvellement de la concession n° 125 pour y conserver une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur SALITOT Jean-Paul – Durée : 50 ans à compter du 9 juillet 2014 – Montant : 833,92 €
- ➔ Cimetière de Neuville Ancien – délivrance de la concession n° 965 pour y fonder une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur FITTE DUVAL Hubert – Durée : 15 ans à compter du 10 juillet 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 8243 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame FAUVEL Simonne – Durée : 30 ans à compter du 2 mars 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 2308 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame DELAMARE Nicole – Durée : 30 ans à compter du 28 février 2016 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – renouvellement de la case columbarium n° CG 22 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame LEFEBVRE Liliane née FIZET – Durée : 10 ans à compter du 7 juillet 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession n° 5513 pour y fonder une sépulture collective – Concessionnaire : Madame EVRARD Martine née WARCABA – Durée : 15 ans à compter du 17 juillet 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la case columbarium n° CG 24 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame QUILAN Marie-Louise née ANQUETIL – Durée : 10 ans à compter du 28 juillet 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la case columbarium n° CG 23 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame JOFFIN Janine née GODALLIER – Durée : 10 ans à compter du 22 juillet 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 8254 pour y conserver une sépulture individuelle – Concessionnaire : Madame JOURDAINE Marie-Anne – Durée : 15 ans à compter du 31 juillet 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 5802 pour y conserver une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur MAILLARD Jean-Marie – Durée : 30 ans à compter du 30 novembre 2013 – Montant : 380 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 5806 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame DRIEUX Claudie née DARDENNE – Durée : 30 ans à compter du 31 janvier 2014 – Montant : 384 €

- ➔ Cimetière de Neuville Ancien – délivrance de la concession n° 1147 pour y conserver une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur FOURNIER Louis – Durée : 15 ans à compter du 22 juillet 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – renouvellement de la concession n° 794 pour y conserver une sépulture individuelle – Concessionnaire : Madame BAZILE Sandrine – Durée : 15 ans à compter du 31 décembre 2013 – Montant : 170 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession n° 2751 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Madame HOULET Denise née BRÉANT – Durée : 30 ans à compter du 26 juillet 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière du Pollet – renouvellement de la concession n° 1321 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur PréVOST Jean-Pierre – Durée : 15 ans à compter du 30 novembre 2012 - Montant : 150 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 7980 pour y conserver une sépulture individuelle – Concessionnaire : Monsieur FERREIRA LAPIRDO Vasco – Durée : 30 ans à compter du 30 septembre 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Neuville Ancien – délivrance de la concession n° 1080 pour y fonder une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur BROCARD Jérôme – Durée : 15 ans à compter du 21 juillet 2014 - Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession n° 1577 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur BAZIRE Stéphane – Durée : 30 ans à compter du 8 août 2014 - Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession n° 4239 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur QUESNEL Alain – Durée : 15 ans à compter du 6 août 2014 - Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Neuville Ancien –renouvellement de la concession n° 603 pour y conserver une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur GOUEL Gérard – Durée : 15 ans à compter du 31 janvier 2014 - Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 7919 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur LEFEBVRE Robert – Durée : 30 ans à compter du 30 novembre 2013 - Montant : 380 €
- ➔ Cimetière du Pollet – délivrance de la concession n° 1276 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur BLED Boris – Durée : 50 ans à compter du 28 août 2014 - Montant : 1 011 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession n° 7182 pour y fonder une sépulture individuelle – Concessionnaire : Monsieur STAVARACHE Gheorghe – Durée : 15 ans à compter du 27 août 2014 - Montant : 174 €

- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 5820 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame LECLERC Yvonne – Durée : 15 ans à compter du 31 juillet 2014 - Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la case columbarium n° CF 29 pour y fonder une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur HAUTBOIS Maurice – Durée : 10 ans à compter du 26 août 2014 - Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 7929 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame KERLEGUER Ghislaine – Durée : 15 ans à compter du 2 mars 2014 - Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession n° 5572 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur VILLIER Jean-Luc – Durée : 15 ans à compter du 31 juillet 2012 - Montant : 150 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession n° 7144 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Madame DEVAUX Isabelle – Durée : 30 ans à compter du 19 août 2014 - Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession n° 3777 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Madame JEANNE Mireille née MAUTUIT – Durée : 15 ans à compter du 19 août 2014 - Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession 9240 pour y conserver une sépulture individuelle – Concessionnaire : Monsieur RENAUX Pascal – Durée : 15 ans à compter du 30 juin 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Neuville Ancien – renouvellement de la concession 495 pour y conserver une sépulture individuelle – Concessionnaire : Monsieur DUFOUR Jacques – Durée : 15 ans à compter du 31 mai 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Neuville nouveau – renouvellement de la case columbarium n° CG 30 pour y conserver une sépulture familiale – Concessionnaire : Madame LEVASSEUR Michèle – Durée : 10 ans à compter du 16 juillet 2014 - Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Neuville Ancien – délivrance de la concession 956 pour y fonder une sépulture collective – Concessionnaire : Madame BRAINVILLE Denise née BOUCLON – Durée : 30 ans à compter du 26 août 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – renouvellement de la concession 982 pour y conserver une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur TAUVEL Jean-Marc – Durée : 30 ans à compter du 31 décembre 2017 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière du Pollet – délivrance de la concession 1270 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Madame HARDY Chantal née BUREL – Durée : 30 ans à compter du 8 septembre 2014 – Montant : 384 €

- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une case columbarium n° CF 27 pour y fonder une sépulture collective – Concessionnaire : Madame CARBOULET Marie-Line – Durée : 10 ans à compter du 6 juin 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession 3789 pour y fonder une sépulture individuelle – Concessionnaire : Monsieur LEVASSEUR André – Durée : 15 ans à compter du 3 juin 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession 3746 pour y fonder une sépulture individuelle – Concessionnaire : Madame VILLY Françoise née DUBOC – Durée : 15 ans à compter du 20 mai 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière du Pollet – renouvellement de la concession 1882 pour y conserver une sépulture individuelle – Concessionnaire : Monsieur HATTON Christian – Durée : 30 ans à compter du 30 septembre 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession 5745 pour y conserver une sépulture familiale – Concessionnaire : Madame MOITEAUX Maryvonne – Durée : 30 ans à compter du 30 juin 2012 – Montant : 330 €
- ➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession 4997 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur SEANRD Bruno – Durée : 15 ans à compter du 31 octobre 2012 – Montant : 150 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession 6228 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Monsieur FLAMANT Désiré – Durée : 15 ans à compter du 4 septembre 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession 3776 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Madame ORSENIGO Catherine – Durée : 15 ans à compter du 1er septembre 2014 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Neuville Nouveau – renouvellement de la concession 772 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur DUMONTIER Jacky – Durée : 15 ans à compter du 31 octobre 2017 – Montant : 174 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance de la concession 5698 pour y fonder une sépulture familiale – Concessionnaire : Madame JIBON Denise née LE BRAS – Durée : 30 ans à compter du 8 septembre 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière de Janval – délivrance d'une case columbarium n° CF 30 pour y fonder une sépulture individuelle – Concessionnaire : Monsieur HAMEL Jean-Claude – Durée : 10 ans à compter du 9 septembre 2014 – Montant : 384 €
- ➔ Cimetière du Pollet – renouvellement de la concession 680 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame CAPRON Josiane – Durée : 15 ans à compter du 31 juillet 2014 – Montant : 174 €

➔ Cimetière de Janval – renouvellement de la concession 8149 pour y conserver une sépulture collective – Concessionnaire : Madame MARCHAND Martine – Durée : 15 ans à compter du 30 novembre 2011 – Montant : 140 €

➔ Cimetière de Neuville Ancien – délivrance de la concession 782 pour y fonder une sépulture collective – Concessionnaire : Monsieur MALLET Jean– Durée : 15 ans à compter du 10 septembre 2014 – Montant : 174 €

☞ **Le Conseil Municipal prend acte de ce porter à connaissance.**

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

**Pour extrait certifié conforme au registre  
Le Maire de la Ville de Dieppe,  
Sébastien JUMEL**

**Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée  
Réception en Sous-Préfecture :**

**Publication :**

**Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--